



Déclaration liminaire du SE-Unsa
lors de la CAPA contestations des rendez-vous de carrière des certifiés le 7 avril 2021.

Monsieur le Directeur des ressources humaines,
Mesdames, Messieurs les membres de la CAPA.

Confinement – saison 3

Les décisions prises par le président de la République permettent d'apporter une première réponse à la forte inquiétude de la communauté éducative face à l'épidémie et suspendent la désorganisation, vécue depuis plusieurs semaines dans les écoles et les établissements, provoquée par la multiplication des cas positifs chez les élèves, des fermetures de classes et des absences chez les personnels. Néanmoins, faute de préparation, ces mesures ouvrent une nouvelle période de forte tension avec la réorganisation engendrée, notamment, pour la mise en œuvre de l'accueil des enfants de personnels prioritaires qui aurait dû être anticipée.

Une nouvelle fois, le SE-Unsa regrette que le scénario finalement retenu n'ait fait l'objet d'aucune discussion malgré les demandes répétées pour anticiper tous les cas de figure.

Aussi, pour notre organisation, attachée à la préservation autant que possible de la scolarité des élèves en présentiel, les conditions de la reprise dans trois semaines pour le premier degré et dans quatre semaines pour le second degré doivent impérativement se préparer dès maintenant afin que les vacances soient vraiment la pause dont les personnels ont besoin.

De même, des adaptations pédagogiques et les modalités organisationnelles (jauges adaptées à l'évolution de la situation sanitaire pour les collèges et les lycées) doivent être envisagées dès à présent.

Aujourd'hui, la priorité est d'entretenir le lien avec les élèves. Préoccupation particulière pour les classes d'examens qui doivent préparer les épreuves terminales et en particulier les épreuves orales (Grand Oral). Sur ce point, le SE-Unsa demande l'annulation des épreuves terminales écrites et le recours au contrôle continu en lieu et place (comme l'an dernier) et la neutralisation du Grand Oral. En collège, les épreuves terminales du diplôme national du brevet ne peuvent pas permettre, cette année, d'assurer des conditions d'égalité entre les élèves. Le choix du contrôle continu doit être fait dès maintenant pour permettre aux établissements de consacrer la fin de l'année aux apprentissages et donner plus de temps à l'accompagnement des élèves en difficulté.

Pour le SE-Unsa, le positionnement des élèves sur les différentes composantes du socle devrait permettre de délivrer le brevet, en donnant plus de temps aux équipes pour organiser les conseils de classe qui assurent ce positionnement.

De plus, le SE-Unsa martèle ses demandes de recrutements supplémentaires d'enseignants et d'AED, d'amélioration de la campagne de tests et d'organisation anticipée de la vaccination pour tous les personnels qui le souhaitent. En effet, il va falloir faire face à une longue période de plus de 10 semaines de classe et prévoir dès aujourd'hui la rentrée scolaire de septembre.

Dans cette crise qui dure depuis plus d'un an, tenir dans la durée devient difficile pour les personnels d'une École sous pression et le ministre doit en prendre vraiment la mesure. Préserver des vacances, anticiper la suite, et se donner les moyens de tenir sont de sa responsabilité. Répéter l'exception française du nombre de semaines de classes sauvées ne suffit pas à soutenir les équipes. Les personnels ne participent pas à un concours international mais à l'éducation au quotidien. Et c'est devenu difficile, vraiment difficile voire intenable !

Les enseignants souffrent sur le terrain. Hier encore, ils ont dû faire face à l'impréparation institutionnelle pour faire fonctionner les outils numériques, alors même que le ministre n'arrêtait pas de rappeler que tout était prêt. C'est cette communication ministérielle hors-sol qui porte préjudice aux personnels éducatifs sur le terrain, qui eux font face aux élèves et à leurs parents. Aussi, tous les jours, le gouvernement rappelle l'importance de l'école allant même jusqu'à citer Nelson Mandela : "L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde." Mais que fait le gouvernement pour l'école au-delà des mots ? Pas de moyens, une vaccination prioritaire des enseignants qui le devient de moins en moins. Et parfois, même les mots font défaut pour reconnaître le travail des enseignants.

Pour en venir à l'ordre du jour, le moment fort de cette reconnaissance est le rendez-vous de carrière. Au SE-Unsa, nous n'oublions pas les méfaits du précédent système et nous considérons toujours le PPCR comme une avancée mais elle est fourvoyée par le calquage de l'administration sur l'ancien système.

Le rendez-vous de carrière est une évaluation qui concerne tous les collègues pour que l'avancement accéléré soit réellement en lien avec le mérite professionnel plutôt que lié au rythme d'inspection, comment c'était le cas dans l'ancien système. Mais les collègues ne sont pas tous informés qu'ils sont concernés alors que c'était une promesse initiale.

Le rendez-vous de carrière doit s'appuyer sur des compétences et donc des critères transparents mais contrairement aux promesses depuis 2 ans ces critères n'ont jamais été diffusés.

Ces rendez-vous de carrière devaient être le moment de valoriser le travail quotidien des enseignants en inscrivant noir sur blanc que ce travail est excellent ou très satisfaisant quand il l'est. Mais à cause d'une politique de quota qui ne devrait pas exister pour les 6e et 8e échelons, l'administration est même avare en mots, en déclassant certains enseignants. A cause d'une nomenclature inadaptée au 9e échelon, nous décourageons les enseignants. Voici l'un des nombreux témoignages : *"C'est une incompréhension totale, une souffrance, une injustice, une de plus, qui m'a fait très mal. Je me pose la question d'une réorientation à cause d'une énième goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Je suis bien en classe, je pense que les élèves sont bien avec moi, mais je n'en peux plus de l'administration. Voici mon état d'âme. On donne beaucoup, on s'investit, mais ce n'est souvent que du mépris en retour."* Aussi, si nous actons positivement une réévaluation d'un nombre important d'avis recteur en recours gracieux, nous ne comprenons pas pourquoi il a fallu attendre ces recours gracieux pour modifier un grand nombre d'avis recteur en totale inadéquation avec les avis primaires.

Avec la nouvelle loi Fonction publique, les CAPA ne portent plus que sur les recours. Aussi, comme pour la mobilité, notre inquiétude persiste sur la poursuite de la procédure d'avancement.

Pour le SE-Unsa
Julien Joly